

SECONDE GENERALE & TECHNOLOGIQUE Bac 2021

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La seconde GT comprend les mêmes enseignements que dans les établissements de l'Éducation Nationale et l'EATDD enseignement optionnel général spécifique à l'enseignement Agricole.

Il est possible d'intégrer cette seconde sans dérogation à la place de l'établissement de secteur.

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

. Avoir suivi une scolarité jusqu'en 3ème et avoir obtenu un avis favorable de passage du conseil de classe.

. Voeux de l'élève sur le logiciel AFFELNET saisis par l'établissement d'origine.

. Affectation communiquée à l'élève par l'établissement d'origine en juin et téléchargement du dossier d'inscription par les familles en juin.

Il est vivement conseillé de venir lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement. Un mini-stage peut être réalisé pour découvrir cette formation, faire la demande auprès de la TFR Vie Scolaire.

CONTENUS DE LA FORMATION

Enseignements généraux obligatoires	Un enseignement optionnel général (sous réserve du nombre d'inscrits et des moyens alloués)	Un enseignement optionnel technologique.(sous réserve du nombre d'inscrits et des moyens alloués)
Français, Histoire-Géographie, LVA et LVB, Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Physiques-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, EPS, Enseignement Moral et Civique, Sciences Numériques et Technologie.	Pratiques physiques et sportives. Ecologie-Agronomie-Territoire-Développement Durable.	Hippologie et équitation. Pratiques sociales et culturelles.

ORIENTATION - POURSUITE D'ÉTUDES.

En fin de 2nde, et selon l'avis du conseil de classe, les élèves pourront poursuivre leur scolarité au sein de l'établissement ou dans un autre établissement :

- **Baccalauréat général 2021 option scientifique** (Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Mathématiques)

- **Baccalauréat technologique Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV) 2021** en choisissant entre deux domaines :

Technologies de la Production Agricole OU Aménagement et Valorisation des Espaces.

